



# CONSEIL MUNICIPAL DE FOUILLOUSE

Compte Rendu de la séance en date du 17 Décembre 2018

Etaient présents : AYACHE Serge, BARNEAUD Marc, CAPELLO Anne, WARIN Gérard, Chantal PIGNON, COMTE-ROLLAND Thierry, M. WAGNER Michel, M. SERRES Hugues.

Absents excusés:

a donné son pouvoir à

Absent: Anne LUDWIG, UBERTINO Geoffrey

Convocation du 10 décembre 2018

Secrétaire de séance : Michel WAGNER

La séance, présidée par Monsieur Serge AYACHE, maire, est ouverte à 18 h25.

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la nécessité de prendre une délibération complémentaire :  
**Délibération du conseil municipal qui autorise le maire à ester en justice concernant le contentieux Reynud et à mandater un avocat pour représenter la commune. (Avocat commis d'office par notre assureur la SMACL ; CABINET Gil-Fourrier & Cros.)**

Cette délibération, ayant été rajoutée à l'ordre du jour, Monsieur le maire demande au conseil municipal d'accepter de la traiter ce jour.

Acceptée à l'unanimité des présents.

## 1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 Novembre 2018

Compte rendu du conseil municipal du 19 novembre 2018

Approuvé à l'unanimité des présents. (Pour 8)

## 2. Délibération ouverture de crédits concernant les dépenses d'investissements de l'année N dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Monsieur le maire informe le conseil municipal ; étant donné que le budget primitif ne sera pas adopté avant fin mars 2019 et afin de permettre le règlement de travaux ou services ayant déjà fait l'objet de décisions favorables ou être en mesure de faire face à des dépenses d'investissements nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux, il est proposé d'ouvrir, par anticipation en investissement, des crédits budgétaires pour un montant de 45 609€, dont l'affectation est la suivante :

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles : 4 387€

Chapitre 21 Immobilisations corporelles : 41 222€

Votée à l'unanimité des présents. (8 Pour)

## 3. Point budgétaire 2018 et orientations budgétaires 2019

Monsieur le maire indique au conseil municipal que le budget 2018 a été respecté. Monsieur le maire énumère les différents articles en dépenses de fonctionnement et d'investissement ainsi qu'en recettes de fonctionnement et d'investissement.

- Le total général réalisé en dépenses de Fonctionnement est de 127 057.67€
- Le total général réalisé en dépenses d'investissement est de 1 003 255.03€
- Le total général réalisé en recettes de Fonctionnement est de 176 547.71€
- Le total général réalisé en recettes d'investissement est de 941 137.78€

Monsieur le maire explique que les dépenses et recettes d'investissement ne sont pas représentatives des dépenses et recettes réalisées par la commune car, Mme Valdes trésorière de Tallard, nous a demandé de passer de nombreuses écritures d'ordres, suite aux différents travaux terminés par l'ex-Cctb.

Enfin, Monsieur le maire précise que la commune est en attente de versement de subventions par les différentes institutions.

Monsieur le maire annonce différentes orientations budgétaires qui seront débattues et approuvées lors de notre budget 2019.

Les différents projets proposés sont :

- Finition des travaux sur la RD 119 relatif au cheminement piétonnier.
- Enfouissement des réseaux ; quartier les Guérins
- Aménagement de l'écoulement de l'eau concernant le cimetière
- Columbarium
- Remplacement de l'éclairage public par de l'éclairage à LED
- Mise en place d'un défibrillateur
- Remplacement des volets de l'ancienne mairie
- Aménagement du jardin au niveau de la salle du conseil municipal
- Pose de citerne pour réserve incendie ; col de Foureyssasse

Approuvé à l'unanimité des présents. (8 Pour)

#### 4. Décisions modificatives relatives aux opérations de voiries et d'assainissements terminées et menées par l'ex CCTB

##### Décisions modificatives n°6 : Travaux d'assainissement de 2001 A 2007

###### INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
21532 (041) : Réseaux d'assainissement	442 185,04	1021 (041) : Dotation	82 098,18
		1311 (041) : Etat et établissements nationaux	99 086,86
		1312 (041) : Régions	20 400,00
		1313 (041) : Départements	188 200,00
		1318 (041) : Autres	52 400,00
	<b>442 185,04</b>		<b>442 185,04</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>442 185,04</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>442 185,04</b>

##### Décisions modificatives n°7 : Travaux de voiries 2009

###### INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2151 (041) : Réseaux de voirie	9 607,84	1323 (041) : Départements	5 637,19
		13251 (041) : GFP de rattachement	402,42
		1328 (041) : Autres	1 469,00
		2135 (041) : Instal.géné.,agencements,aména	100,18
		2315 (041) : Installation, matériel et outillag	1 999,05
	<b>9 607,84</b>		<b>9 607,84</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>9 607,84</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>9 607,84</b>

## Décisions modificatives n°8 : Travaux de voiries 2011

### INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2151 (041) : Réseaux de voirie	30 991,69	1323 (041) : Départements	8 000,00
		13251 (041) : GFP de rattachement	1 498,79
		1328 (041) : Autres	4 739,00
		2135 (041) : Instal.géné.,agencements,aména	1 324,38
		2315 (041) : Installation, matériel et outillag	15 429,52
	<b>30 991,69</b>		<b>30 991,69</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>30 991,69</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>30 991,69</b>

## Décisions modificatives n°9 : Travaux de voiries 2012

### INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2151 (041) : Réseaux de voirie	52 978,49	1323 (041) : Départements	7 500,00
		13251 (041) : GFP de rattachement	1 500,00
		1328 (041) : Autres	7 936,00
		2135 (041) : Instal.géné.,agencements,aména	36 042,49
	<b>52 978,49</b>		<b>52 978,49</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>52 978,49</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>52 978,49</b>

## Décisions modificatives n°10 : Travaux de voiries 2013

### INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2151 (041) : Réseaux de voirie	46 916,53	1323 (041) : Départements	7 500,00
		13251 (041) : GFP de rattachement	1 500,00
		1328 (041) : Autres	7 266,00
		2135 (041) : Instal.géné.,agencements,aména	30 650,53
	<b>46 916,53</b>		<b>46 916,53</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>46 916,53</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>46 916,53</b>



## Décisions modificatives n°11 : Travaux de voiries 2014

### INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2151 (041) : Réseaux de voirie	36 100,17	1323 (041) : Départements	8 579,00
		1328 (041) : Autres	5 839,00
		2135 (041) : Instal.géné.,agencements,aména	21 682,17
	<b>36 100,17</b>		<b>36 100,17</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>36 100,17</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>36 100,17</b>

**5. Délibération autorisant Monsieur le maire à ester en justice concernant le contentieux Reynud et à mandater un avocat pour représenter la commune. (Avocat commis d'office par notre assureur la SMACL ; CABINET Gil-Fourrier & Cros.)**

M. le Maire informe le conseil municipal que M. Reynud Christian Jules Ernest a déposé auprès du tribunal administratif de Marseille une requête de « recours plein contentieux en indemnisation » enregistrée le 17/07/2018 sous le numéro 1805704-0 et reçu en mairie en date du 13 décembre 2018.

Monsieur le maire demande donc au conseil municipal l'autorisation d'ester en justice et la validation concernant le mandatement auprès du cabinet d'avocat commis d'office par notre assureur la Smacl, sous le nom du cabinet Gil-Fournier & Cros.

Votée à l'unanimité des présents. (8 Pour)

**6. Suite à la délibération n°2018-37 du 19/11/2018 du conseil municipal et de l'avis favorable du comité technique du Centre de gestion 05 ; validation de l'Arrêté nominatif (IFSE) pour les agents territoriaux, portant attribution de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)**

Au vu de la délibération n°2018-37 DU 19/11/2018 et après avoir délibéré, le conseil municipal propose au titre de l'indemnité de fonctions, de sujétions et de l'expertise aux agents,

- pour le grade de rédacteur ; un montant net de 400 €
- pour le grade d'adjoint technique principal ; un montant net de 350 €

Votée à l'unanimité des présents. (8 Pour)

### Questions diverses.

Monsieur le Maire informe que :

- ✚ La mairie sera fermée du 24 décembre 2018 au 02 janvier 2019.

Une permanence sera maintenue :  
**Le jeudi 27 décembre 2018 de 9h00 à 12h00**  
**Et le lundi 31 décembre 2018 de 9h00 à 11h00**

- ✚ Les vœux du maire auront lieu le Samedi 19 janvier 2019 à 18h00

Le Maire, Serge Ayache, La séance est levée à 21h30.

